REUNION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt deux le 31 janvier à 10 heures 05 dans la salle des délibérations du Conseil régional des Hauts-de-France située 11 mail Albert 1er à Amiens, sous la présidence de M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Valérie DEVAUX

ETAIENT PRESENTS : M. Franck BEAUVARLET, Mme Catherine BENEDINI-POLLEUX, M. Laurent BEUVAIN, M. Arnaud BIHET, M. Pascal BOHIN, M. Jean-Michel BOUCHY, M. Christophe BOULOGNE, Mme Virginie CARON-DECROIX, Mme Sabine CARTON, Mme Zohra DARRAS, M. Hubert de JENLIS, Mme Isabelle de WAZIERS, Mme Margaux DELETRE, M. Bertrand DEMOUY, M. Frédéric DEMULE, Mme Esra ERCAN, Mme Dolorès ESTEBAN, Mme Monique EVRARD, M. Frédéric FAUVET, Mme France FONGUEUSE, Mme Josiane HEROUART, M. Claude HERTAULT, Mme Christelle HIVER, Mme Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, M. Olivier JARDE, Mme Valérie KUMM, M. Wilfried LARCHER, M. Jannick LEFEUVRE, Mme Brigitte LHOMME, M. René LOGNON, Mme Françoise MAILLE-BARBARE, Mme Jocelyne MARTIN, M. Emmanuel NOIRET, M. Jean-Louis PIOT, Mme Françoise RAGUENEAU, M. Jean-Claude RENAUX, Mme Guislaine SIRE, M. Laurent SOMON, M. Jean-Jacques STOTER, Mme Nathalie TEMMERMANN, M. Angelo TONOLLI, Mme Julie VAST

EXCUSES : M. Guillaume DUFLOT, Mme Guillemette QUIQUEMPOIS

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance.

M. le Président propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2021 qui est affiché à l'entrée de la salle.

M. STOTER fait observer que lors de la réunion du 13 décembre 2021, seule Mme ERCAN ayant été « excusée », il conviendrait de remplacer le « s » par le « e ».

M. le Président prend acte de cette correction, et souligne néanmoins la qualité des procès-verbaux rédigés.

Il est procédé au vote à mains levées du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2021 qui est adopté à l'unanimité.

M. le Président présente aux élus les différents documents réalisés par la direction de la communication et mis à leur disposition sur table : les deux flyers relatifs l'un au bus pour l'emploi, l'autre à la bibliothèque départementale de la Somme, la présentation des grandes orientations du budget primitif 2022, la charte relative à l'assainissement non collectif, les trois flyers relatifs à la clause d'insertion, au chaucidou et au bus de la P.M.I.

M. le Président donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : Mme QUIQUEMPOIS pour M. BEUVAIN, M. de JENLIS pour Mme DEVAUX, M. DUFLOT pour Mme FONGUEUSE.

Saluant l'arrivée de M. Laurent SOMON dans l'hémicycle, M. le Président informe qu'à la demande du sénateur, un nouveau rapporteur général sera désigné par la 1ère commission et que Mme Christelle HIVER a d'ores et déjà été proposée en cette qualité.

M. le Président prononce son discours d'ouverture qui figure en annexe au présent procès-verbal. Il se réjouit de retrouver ses collègues pour le vote du Budget primitif 2022 et adresse à ces derniers ainsi qu'aux Samariens ses sincères et chaleureux vœux pour 2022. Il remercie le Président Xavier BERTRAND pour la mise à disposition aux élus départementaux de l'hémicycle de la Région ainsi que des moyens techniques afférents et souhaite la bienvenue au sein de l'administration départementale à Mme Laure TARTAR en qualité de directrice générale adjointe en charge des ressources humaines, logistiques et juridiques.

M. le Président présente les grandes orientations qui ont guidé l'élaboration du budget primitif 2022, premier budget de la mandature, porté à 732,9 M€, en hausse de 5% par rapport à 2021. Décrivant les priorités qui y sont inscrites, il souligne les choix d'investissement et d'action qui y sont proposés dans tous les domaines d'intervention du Département afin que celui-ci soit « LA collectivité de proximité, capable de répondre concrètement aux besoins de notre département et de ses habitants, pour améliorer leur vie quotidienne comme pour préparer leur avenir ».

Prenant la parole au nom du groupe « Gauche Démocrate Républicaine », M. BEUVAIN accueille favorablement certains signes positifs du Budget Primitif 2022 dans lequel est prévue notamment une augmentation de l'investissement public, « l'une des voies de sortie de la crise », selon lui ; il souligne, néanmoins, que son groupe demeurera attentif à la réalisation concrète des annonces faites, à travers le suivi des consommations des enveloppes prévues. Considérant qu'il y a « urgence à faire mieux encore», M. BEUVAIN formule quelques propositions susceptibles, selon lui, de rendre la collectivité « beaucoup plus proche des habitants pour bâtir le département des jours heureux ».
(L'intervention du groupe Gauche Démocrate Républicaine figure en annexe au présent procès-verbal).

Mme ERCAN remarque que des signaux positifs peuvent être trouvés dans le Budget Primitif 2022, qui traduit une « volonté d'inflexion par rapport aux budgets passés » mais que le cap n'est pas donné en matière de transition écologique. Mme ERCAN énumère les domaines dans lesquels les efforts budgétaires consentis demeurent insuffisants au regard de l'urgence de la situation et des défis à relever et regrette la non prise en compte dans ce budget des propositions faites par l'opposition.
(L'intervention du groupe Avenir Solidaire et Durable figure en annexe au présent procès-verbal).

M. FAUVET souhaite la bienvenue à Mme Laure TARTAR et, par anticipation, à M. Fabien HECQUET, dont l'arrivée en qualité de directeur de cabinet a été annoncée dans les médias. Procédant à la lecture du discours du groupe « Somme en commun », il note que dans un contexte national et départemental incertain et difficile, le Budget Primitif 2022 donne quelques signaux positifs notamment dans les domaines du handicap et de l'enfance ; il exprime, néanmoins, certaines inquiétudes et quelques regrets et, dans un souci d'anticipation des crises et de préparation de l'avenir, formule des propositions.
(L'intervention du groupe « Somme en commun » figure en annexe au présent procès-verbal)

Prononçant le discours du groupe « Unis pour la Somme », Mme DEVAUX adresse ses meilleurs vœux à tous les agents départementaux et les remercie pour leur implication sur le terrain au service des Samariens. Elle souligne les principes fondateurs du Budget Primitif 2022, qui est un budget ambitieux, les grandes orientations qui y sont inscrites et les nombreuses actions fortes qui y sont prévues. Elle témoigne à M. le Président l'engagement le plus total de la majorité départementale qui votera le budget primitif à « l'unanimité avec enthousiasme et détermination ».
(L'intervention du groupe Unis pour la Somme figure en annexe au présent procès-verbal)

M. LOGNON se félicite du budget annoncé au soutien de la politique territoriale à hauteur de trente-cinq millions d'euros dont vingt-cinq à destination des communes mais regrette que dans le dispositif tel qu'actuellement projeté, certaines dépenses ne seraient plus éligibles telles que celles au bénéfice des écoles, des activités périscolaires ou des crèches, signe, selon lui, d'un abandon de la petite enfance ; par ailleurs, il évoque la problématique des friches industrielles afin que des moyens puissent être trouvés pour leur réhabilitation.

Répondant à M. LOGNON, M. le Président souligne que dans le rapport relatif à la politique territoriale, dont le budget est augmenté de 50 % , les crédits sont, certes, ouverts mais les priorités restent à définir par le groupe de travail dédié ; il rappelle que chaque collectivité se doit d'assumer ses propres responsabilités et que s'il appartient ainsi aux communes d'assumer les écoles primaires à l'instar de ce qui incombe au Département au titre des collèges, il n'est pas exclu que le Département apporte son soutien aux communes dans le domaine de la réussite scolaire qui demeure une priorité départementale.

M. le Président apporte quelques précisions à la suite des différentes interventions de ses collègues de l'opposition. En réponse aux critiques formulées dans le domaine des investissements, estimés insuffisants par cette dernière, il rappelle qu'ils bénéficient dans le budget 2022 d'une enveloppe de cent trente millions d'euros contre quatre-vingts millions par an en moyenne entre 2015 et aujourd'hui, ce qui témoigne d'un effort considérable

compte tenu, par ailleurs, des contraintes budgétaires actuelles ; s'agissant des propos tenus sur le sujet de l'enfance, il souligne que le budget qui y est consacré bénéficie d'une augmentation de dix millions d'euros par rapport à 2021; sur la question des bailleurs sociaux, M. le Président précise qu'une rencontre est programmée le 21 février 2022 et permettra d'évoquer les problématiques soulevées. Abordant le sujet des ressources humaines, il réfute l'argument de l'opposition qui soutient que des emplois précaires remplaceraient des emplois permanents alors que les chiffres démontrent le contraire puisqu'au 31 décembre 2020, l'administration départementale comptait 2070 agents permanents et qu'au 31 décembre 2021, elle en comptait 2116. Sur la question de l'apprentissage, M. le Président précise que les apprentis accueillis au sein de la collectivité seront accompagnés par des tuteurs qui sont tous eux-mêmes formés pour cette mission.

Répondant aux critiques formulées par Mme ERCAN qui estime que le Département ne va pas assez loin sur la politique d'augmentation des rémunérations issue du Ségur, M. le Président met en avant les mesures volontaristes prises par le Département au bénéfice des auxiliaires de vie et des professionnels des établissements du domaine du handicap et invite Mme ERCAN à examiner la politique menée dans ce domaine par les trente et un départements de gauche, notamment dans celui du Pas-de-Calais ; il rappelle, par ailleurs, que des contre-propositions peuvent être formulées par voie d'amendement mais constate que cette technique budgétaire n'a, en l'espèce, pas été utilisée. Il précise que l'évaluation fine du coût induit par l'augmentation des indemnités kilométriques proposées par le voeu nécessite que les cinquante-six SAAD soient interrogés par les services, ce qui est actuellement en cours.

M. le Président souligne la confusion qui ressort de la présentation faite par l'opposition des chiffres relatifs au RSA, précisant que les allocations versées aux bénéficiaires ne sont aucunement en baisse pour 2022 mais qu'il ressort au contraire du budget 2022 une baisse du nombre global de bénéficiaires, baisse qui va se poursuivre ce qui doit être considéré comme un élément positif.

S'agissant de la demande formulée aux fins d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes, M. le Président rappelle que des postes ont été proposés par la collectivité à l'adresse de ces derniers ; or, force est de constater que plusieurs postes ainsi créés demeurent aujourd'hui vacants, à l'instar de ce qui est déploré dans le secteur privé par les employeurs en quête de collaborateurs.

M. le Président corrige une autre confusion relevée dans les propos de l'opposition qui allègue, à tort, l'existence d'une baisse générale des crédits dans le tourisme. Il précise que la baisse affichée est liée à la non reconduction du dispositif exceptionnel d'aide aux séjours touristiques, qui avait été créé ponctuellement dans le cadre de la sortie du deuxième

confinement. Quant à la critique formulée au sujet de l'ouverture des autorisations de programme sans les crédits de paiements correspondant, M. le Président insiste sur le fait que l'ouverture desdites autorisations de programme est un préalable aux discussions, elle pose les ambitions et permet l'engagement de la concertation en commission pour qu'ensuite les crédits nécessaires soient ouverts.

S'agissant des collèges, M. le Président rappelle qu'en complément des opérations de construction et de réhabilitation, 5,2 millions d'euros sont ouverts chaque année en crédits d'entretien et de maintenance, à la satisfaction des principaux de collèges, ce qui représente beaucoup de moyens au bénéfice de chaque établissement.

M. le Président indique qu'il va participer à une réunion en visioconférence sur un sujet pour lequel le Département peut être considéré comme exemplaire dans la mesure où il œuvre pour éviter les départs des enfants et des adultes en situation de handicap en Belgique ; il évoque l'expérimentation menée à la Maison de Vincent à Mers-les Bains, lieu de vie financé par le Département, où des adultes sont pris en charge de façon adaptée, expérimentation exemplaire portée par la collectivité et qu'il convient de valoriser en la faisant découvrir aux autres départements.

M. JARDE précise qu'a l'instar de l'expérimentation menée à la Maison de Vincent, une réflexion est en cours sur la commune de Saleux, où les locaux sont d'ores et déjà trouvés.

M. BEUVAIN abonde l'intervention de M. LOGNON sur le sujet de l'aménagement du territoire et invite, à travers cette politique, à promouvoir le patrimoine éducatif et culturel.

En sa qualité de secrétaire de séance, Mme DEVAUX indique le dépôt d'une motion et d'un vœu :

- Motion déposée en 2ème commission par les groupes « La Somme en commun », « Gauche Démocrate Républicaine » et « Avenir solidaire et durable » intitulée « La protection de l'enfance est un bien essentiel et commun » ;
- Vœu déposé en 3ème commission par le groupe « Unis pour la Somme » intitulé « Pour un assouplissement de l'application de la loi « Littoral » et un dialogue de proximité ».

Mme DEVAUX précise que le vœu déposé par les groupes « La Somme en commun », « Gauche Démocrate Républicaine » et « Avenir solidaire et durable » intitulé « Pour une hausse de l'indemnité kilométrique des professionnels de l'aide à domicile » s'apparente par sa formulation à un amendement et qu'à ce titre il doit être déclaré irrecevable en application de l'article 12 du règlement intérieur de l'assemblée, au motif qu'il prévoit une dépense supplémentaire mais ne détermine pas la recette correspondante.

Mme DEVAUX rappelle que les commissions se réuniront à 14 heures.

M. TONOLLI comprend le motif d'irrecevabilité du vœu relatif à la hausse de l'indemnité kilométrique, requalifié en amendement, mais souligne les difficultés rencontrées par l'opposition pour déposer de tels amendements, en raison d'une part, du manque de temps à partir de la réception des rapports, d'autre part, de l'absence de mise à disposition de l'ingénierie nécessaire à la recherche des données chiffrées qui doivent être intégrées lors de la rédaction de tels amendements ; il sollicite donc pour l'avenir le soutien de l'ingénierie départementale dans cet exercice budgétaire.

M. le Président rappelle que la collectivité met à disposition des groupes, des ressources humaines, à hauteur de 30% des indemnités de fonction des conseillers départementaux, et des moyens matériels qui peuvent donc être mobilisés aux fins notamment de rédiger des projets d'amendement ; il souligne, par ailleurs, qu'il a pris en début de mandat l'engagement d'adresser aux conseillers départementaux les documents budgétaires quinze jours avant la réunion publique, engagement qui a été strictement respecté. Il rappelle que les discussions sur le sujet de la revalorisation de l'indemnité kilométrique sont en cours avec les SAAD afin de déterminer le niveau de contribution supplémentaire qui pourrait être envisagé le cas échéant

(La séance est levée à 11 heures 58).

.....

LE PRESIDENT,

M. Stéphane HAUSSOULIER

LA SECRETAIRE,

Mme Valérie DEVAUX

ANNEXE

Budget Primitif 2022 - Propos d'ouverture

Lundi 31 janvier 2022

Monsieur le Sénateur,

Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux,

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons cette semaine pour notre session portant sur le Budget Primitif 2022, le premier de cette nouvelle mandature 2021-2028.

Pour celles et ceux que je n'aurais croisé durant le mois de janvier, et pour les Samariens qui nous suivent en direct sur Internet, permettez-moi de vous adresser mes plus sincères et chaleureux vœux pour 2022.

Plus que jamais je vous souhaite une santé préservée durant toute cette année nouvelle.

Je souhaite aussi que cette année, comme celles à venir, nous permettent de porter collectivement des projets ambitieux et innovants, des politiques efficaces et des actions nouvelles, toujours au service de la Somme et de ses habitants.

C'est tout l'objet, vous le verrez, de ce Budget Primitif 2022 dont nous allons débattre cette semaine.

* * *

Cette session budgétaire s'inscrit dans un contexte sanitaire toujours difficile, avec cette vague de Covid-19 qui continue de toucher la France. À celles et ceux touchés, je forme des vœux de prompt rétablissement.

Comme je l'exprime depuis de nombreux mois, je lance un appel à tous les Samariens : continuons à respecter scrupuleusement les gestes barrières, à nous faire dépister et à nous vacciner, pour se protéger et protéger les autres.

Nous ne le répéterons jamais assez : la vaccination reste LA solution pour éviter les formes graves de la maladie, pour éviter la trop grande tension dans nos services de réanimation et soulager nos personnels soignants, à qui je pense en premier lieu.

Avant d'entrer dans le cœur de mon intervention, je tiens à remercier la Région Hauts-de-France, son président et ses services pour la mise à disposition, une nouvelle fois, de cette salle permettant de nous réunir avec la distanciation nécessaire, ainsi que de leurs moyens techniques.

* * *

Mesdames, Messieurs, depuis le début de la pandémie, le pouvoir d'achat des familles et le maintien de l'activité économique ont constitué le fil conducteur de notre action départementale. Cet engagement, débuté sous l'égide de mon prédécesseur et que j'ai l'honneur de poursuivre, sera accentué dès 2022 pour accompagner l'indispensable relance de notre territoire.

Les Départements, sortis confortés par leur gestion efficace de la crise sanitaire et le caractère essentiel de leurs actions de proximité, ont su démontrer lors de cette crise leur capacité à intervenir rapidement, afin de soutenir les publics les plus vulnérables.

Ils ont montré qu'ils étaient, avec les communes, les échelons les plus adaptés pour mener des politiques opérationnelles et intervenir aux côtés des acteurs de terrain, en s'appuyant sur leurs compétences et sur leurs moyens financiers, techniques et administratifs.

Permettez-moi à cet instant de renouveler, au nom de l'Assemblée départementale, mes remerciements aux presque 2 900 agents de notre collectivité, pour leur mobilisation quotidienne dans la diversité de leurs métiers et de leurs activités, partout dans la Somme, pour tous les Samariens.

* * *

Je profite de cet instant pour saluer Madame Laure Tartar qui a rejoint les services en tant que Directrice Générale Adjointe en charge des Ressources Humaines, Logistiques et Juridiques la semaine dernière. Madame Tartar, je vous souhaite, au nom de cette assemblée, la bienvenue dans cette collectivité. Je vous sais déjà à la manœuvre sur des chantiers stratégiques, comme le recrutement de nos apprentis, l'amélioration constante de l'environnement de travail de nos agents, ou la qualité de l'accueil de nos usagers. Madame Tartar assure également la direction des affaires juridiques dans l'attente du recrutement prochain d'un directeur.

* * *

Ce Budget 2022, *mes chers collègues*, est particulier à bien des égards. Il marque, bien entendu, la première année de la mandature. Mais surtout, il s'inscrit dans un contexte de forte incertitude, y compris à court terme.

La Somme, comme la plupart des autres Départements, a subi les conséquences de la crise mais peut cependant aborder ce nouveau mandat, nourrie d'une gestion (depuis 2015) dont l'excellence a été soulignée par la Chambre régionale des Comptes en 2021. Les Samariennes et les Samariens l'ont reconnu eux-mêmes en juin dernier, en reconduisant cette majorité aux responsabilités.

* * *

La construction de ce budget 2022 s'inscrit dans un contexte paradoxal : l'embellie exceptionnelle de nos recettes pourrait nous pousser à l'optimisme, tandis que les incertitudes et contraintes qui pèsent sur les dépenses nous incitent à une certaine prudence.

En 2022, outre des taux et des conditions d'emprunt très intéressants, le Département devrait en effet continuer à bénéficier de recettes favorables. Je pense ici à la dynamique des DMTO qui s'annonce une nouvelle fois très favorable.

Dans le même temps, le poids croissant des dépenses liées à la dépendance, la quasi-absence (désormais) de tout pouvoir fiscal, ou encore la fin en 2022 de plusieurs contractualisations avec l'État, sur la stratégie pauvreté ou la protection de l'enfance, sont autant de dépenses complémentaires à anticiper.

* * *

Dans ce prudent optimisme, notre collectivité a les moyens d'être un acteur majeur dans les solidarités sociales et d'être moteur dans le développement de nos territoires.

En un mot, nous pouvons tout simplement être ambitieux pour ce département.

C'est pourquoi, le Budget Primitif 2022 et les orientations du mandat sont construits autour d'une **priorité renforcée à l'investissement**, tout en poursuivant une politique de maîtrise des dépenses de fonctionnementet en conservant notre solidité budgétaire, mission dont a la charge **Isabelle de Waziers**.

* * *

Ainsi, ce Budget 2022 du Département est porté à 732,9M€, en hausse de 5% par rapport à 2021. Il consacrera, et c'est historique, 129,5M€ pour l'investissement, et 603,4M€ pour le fonctionnement.

Le message est clair : partout où cela sera nécessaire, partout où nous le pourrons, le Conseil départemental sera là, en action, au service des habitants et des acteurs du territoire, avec efficience et pragmatisme, avec écoute et compréhension, avec proximité et solidarité.

Trois fondamentaux dicteront ainsi notre action :

- Un Département **présent pour tous ceux qui en ont besoin**, **avec des aides partout où la collectivité est utile ;**
- Un Département **présentavec des dispositifs simples et lisibles**, **des aides directes et facilement mobilisables ;**

- Et un Département **présent pour transformer le territoire, avec une priorité claire à l'investissement.**

Sur ce dernier point, notre mandat sera porté, je vous le disais, par un programme d'investissement à la hauteur des enjeux : **plus de100 millions d'euros par an seront consacrés à l'investissement sur l'ensemble de la mandature**.

Cette ambition de garantir un cadre de vie amélioré pour les habitants de notre département et de répondre concrètement à leurs besoins s'incarnera au travers de nouvelles mesures.

* * *

Alors, *mes chers collègues*, permettez-moi de souligner certaines de ces aides, nouvelles ou amplifiées, que nous proposons avant que nous en évoquions les détails dans nos échanges à partir de demain :

Nous allons agir et investir pour l'aménagement du territoire. C'est le sens de la **nouvelle politique de soutien aux communes et aux intercommunalités** que nous mettrons en place dès cette année sous la houlette de **Pascal Bohin**.

Cette politique d'appui se veut volontariste, massive, incitative, et proposera un budget global de **35 millions d'euros jusqu'en 2024**. Le développement de notre ruralité doit être plus que jamais soutenu : c'est pourquoi **25 millions d'euros seront directement fléchés en faveur des communes**, pour les aider à lancer plus rapidement leurs opérations dans des domaines définis comme prioritaires par le Département. Nous accompagnerons également des secteurs

pourvoyeurs d'activité, et donc d'emploi, comme le bâtiment ou les travaux publics.

Le Département accompagnera bien sûr, en parallèle, les projets structurants d'intérêt départemental, dossiers que suit avec attention et détermination **Brigitte Lhomme** : **10 millions d'euros seront consacrés au programme « Vallée de Somme, Vallée idéale » dès 2022**. C'est un engagement fort qui confirme notre volonté d'aller plus loin dans les projets structurants du territoire.

Le développement de la côte picarde (à l'ouest) est également au programme, tout comme la concrétisation du Canal Seine-Nord Europe (à l'est), sans oublier la poursuite de l'aménagement numérique : je pense ici à la fibre optique et au réseau de téléphonie mobile qui fait encore trop défaut dans notre département.

* * *

Nous allons agir et investir pour le retour à l'emploi. Depuis 2015, vous le savez, l'**insertion par la valeur « travail » demeure une priorité de ce Département.**

Avec **Jean-Michel Bouchy**, nous pouvons nous réjouir de la diminution de 3% du nombre de demandeurs d'emploi, et de 2% des bénéficiaires du RSA, avec l'effet de relance apparu dès 2021. Le Département entend capitaliser sur cette dynamique, en proposant des parcours plus ciblés vers des métiers en tension voire en pénurie, en rapprochant le monde de la formation et le monde de l'entreprise, le tout, avec le concours de l'ensemble de nos partenaires réunis au

sein du Service public de l'insertion et de l'emploi. **135 millions d'euros y seront consacrés.**

* * *

Nous allons agir et investir pour accompagner les Samariens à tous les âges de la vie.

Pour **l'enfance**, tout d'abord : dans un contexte marqué par une forte augmentation du nombre d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance depuis deux ans, notre stratégie en la matière consistera à renforcer les actions de prévention.

Par exemple, le repérage des publics fragiles et des situations à risque par la PMI sera amélioré, par le **principe *« d'aller vers »*,** dès les premiers jours de vie des bébés nés dans la Somme. Autre exemple, **1 million d'euros seront consacrés à l'action éducative en milieu ouvert** afin de permettre un suivi renforcé des enfants à domicile, ce qui constitue une réelle alternative au placement. Sur ces sujets, je sais pouvoir compter sur le regard expert d'**Olivier Jardé**.

Pour nos collégiens, ensuite : après avoir consacré près de 60 millions d'euros au cours du mandat précédent, nous investirons **80 millions d'euros sur le mandat qui s'ouvre pour nos collèges.** Il est essentiel d'offrir aux élèves comme à la communauté éducative des lieux d'accueil, de vie et d'enseignement de qualité : un enjeu que je partage avec ma collègue **Virginie Caron-Decroix**.

Dès cette année, les études programmatiques du collège Rosa Parks à Amiens, du collège Charles Bignon à Oisemont et la rénovation des façades du collège Jean Moulin à Moreuil seront lancées. Les travaux de réhabilitation du collège d'Ailly-le-Haut-Clocher seront terminés. Les échanges, avec la Région, sur les travaux à venir à la Cité scolaire de Flixecourt seront (bien entendu) d'actualité. Outre les aides et les appels à projets à destination des collégiens, le dispositif « **Somme chéquier collégien** » est lui aussi reconduit, soit 2 millions d'euros investis par le Département pour les familles samariennes, et pour l'économie locale.

Pour notre jeunesse : alors que les Maisons des adolescents de Picardie Maritime et d'Amiens ont fêté leurs 10 ans dans la Somme, **une 3ème MDA sera ouverte dans l'Est,** cette fois-ci en itinérance, toujours dans cette volonté « d'aller vers » et « au-devant » de ces publics. **Le Budget participatif,** qui a remporté un vif succès l'année dernière, est reconduit en 2022. Avec le concours de ma 1ère Vice-présidente **Christelle Hiver**, nous quadruplerons le nombre de contrats d'apprentissage au sein de la collectivité, pour **atteindre la barre de 100 apprentis en 2022** : c'est un niveau jamais atteint, car il est de notre devoir de promouvoir la voie professionnelle à laquelle je crois plus que jamais. Parmi eux, **une dizaine jeunes apprentis en situation de handicap nous rejoindront** : une nouveauté pour notre collectivité que je tiens à mettre en avant et dont nous pouvons être fiers.

* * *

Avec plus de 170 millions d'euros cette année, soit près du quart du

budget de la collectivité, le **domaine de l'autonomie des personnes âgées et handicapées constitue plus que jamais le cœur de nos politiques publiques et de nos préoccupations.**

Avec **Françoise Ragueneau**, nous y consacrons une énergie de tous les instants. Car les enjeux sont considérables : c'est un nouveau modèle de solidarité nationale qu'il nous faut dessiner.

Dans un contexte marqué par une crise des métiers du médico-social, notre engagement sera total pour soutenir les professionnels, souvent des femmes, qui agissent aux côtés des plus fragiles, avec des statuts parfois précaires et des rémunérations qui restent faibles. Cette année, ce sont **10 millions d'euros que nous mobiliserons pour augmenter les salaires des auxiliaires de vie et des professionnels des établissements pour personnes âgées et handicapées.**

10 millions d'euros. C'est considérable et inédit.

Mais ces dépenses, je ne les vois pas comme un poids, je les revendique comme une fierté, alors que je sais que tous les Départements ne font pas cet effort.

Permettez-moi d'ailleurs de préciser que sur ce sujet, les Départements de gauche ne sont pas les plus à l'heure au rendez-vous de la générosité.

* * *

En plus du soutien apporté aux professionnels du secteur, nous serons bien entendu présents aux côtés des personnes âgées et handicapées et de leur entourage.

Pour nos aînés, l'actualité nous rappelle malheureusement à quel

point nous devons redoubler de vigilance et d'efforts pour garantir le bien-vivre, en établissement comme à domicile.

Aide à la vie partagée, habitat inclusif, services de proximité, portage de repas, actions intergénérationnelles, travaux d'adaptation des logements, rénovation et modernisation des EHPAD de la Somme… le Département sera résolument aux côtés des seniors.

* * *

Pour les personnes âgées comme les personnes handicapées, l'inclusion ne sera pas ce mot valise que l'on aime désormais répéter à l'envie dans les médias. L'inclusion sera une réalité.

Je le dis haut et fort : **l'inclusion des personnes en situation de handicap sera la grande cause départementale de ce mandat**. En tant que président du groupe « Autonomie et Handicap » de l'Assemblée des Départements de France, les contacts privilégiés avec le Gouvernement et en particulier l'engagement et l'énergie de la Ministre Sophie Cluzel à nos côtés vont nous permettre, dans la Somme, d'**expérimenter des dispositifs souples et innovants**. Ces engagements du Département, seront très prochainement scellés.

Tout cela est fait pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap et favoriser leur accès à tous les domaines de la vie quotidienne : scolarité, formation, emploi, habitat, culture, sport… partout où nous le pourrons, l'objectif est clair : changer le regard sur le handicap et faire de la Somme un territoire pilote.

* * *

Forts de cet engagement dans les solidarités sociales, nous serons

également présents, plus que jamais, pour transformer l'environnement de vie des Samariens.

La nature nous rappelle de plus en plus fréquemment que l'urgence climatique est réelle. Ce mandat sera donc celui de l'action et de l'investissement pour la transition écologique.

Demain, avec l'œil attentif de **Franck Beauvarlet**, nous poursuivons l'**optimisation énergétique de nos bâtiments**, l'**aide à l'éclairage public en LED** dans les communes de la Somme pour la dernière année, nous **moderniserons la flotte automobile**, avec l'acquisition de véhicules plus propres pour les besoins de la collectivité, nous développerons plusieurs **opérations de véloroutes / voies vertes** comme nous mettrons en place un soutien conséquent pour celles portées par les intercommunalités. La **solarisation des toits de nos bâtiments** trouvera sa concrétisation cette année.

Nous veillerons également à ce que la transition écologique irrigue d'autres domaines de l'action départementale, à l'image de **l'agriculture**, sujet porté ici par un agriculteur en la personne d'**Emmanuel Noiret**, en promouvant les produits locaux et les circuits courts, notamment dans les collèges où nous **triplerons nos approvisionnements locaux,** tout en encourageant la transition agricole, pour des pratiques plus vertueuses.

Pour accompagner ces actions, il vous sera proposé d'entériner pendant cette session la **création d'une mission « transition écologique et développement durable »** au sein de l'administration départementale.

* * *

La transformation de notre territoire passe également par les mobilités et des infrastructures de qualité, sujet cherà **Hubert de Jenlis**.

J'en parlais il y a un instant, le **programme « Vallée de Somme, Vallée idéale » sera amplifié**, avec les communes et communautés de communes, pour s'ancrer dans les territoires. Ce sera le cas à Amiens, Abbeville (où les premiers travaux sont en cours), Eaucourt-sur-Somme, dans le Ponthieu, à Long ou encore Pont-Rémy, mais aussi dans l'Est avec la remise en service pour les bateaux et les promeneurs de la section Offoy-Saint-Simon. L'enthousiasme suscité il y a quelques jours à l'occasion des opérations autour de la statue de la femme nue à Abbeville montrent toute l'attente de notre population pour cette démarche.

Pour l'**entretien et la sécurisation des routes**, nous maintiendrons un haut niveau d'investissement, avec **plus de 30 millions d'euros par an.** L'année 2021 a été tragique sur les routes de la Somme. Nous nous emparerons de cette préoccupation majeure de nos habitants en intervenant avec les communes pour **sécuriser les traversées des villes et villages. 8 millions d'euros y seront consacrés en deux ans.** La majorité *Unis pour la Somme* avait pris cet engagement l'été dernier : il sera tenu dès cette année.

Nous investirons massivement pour les infrastructures, mais aussi pour les usages. Un projet de voitures électriques en autopartage sera développé autour des gares de la Somme et des solutions de mobilité solidaire mises en œuvre, avec le concours de nos partenaires dans les

territoires.

* * *

En 2022, résolument, nous allons agir et investir pour la sécurité des Samariens, dans tous les domaines.

Le Département soutiendra le **SDIS 80** dans la mise en œuvre d'un service de secours opérationnel et performant, mais aussi dans un **programme d'investissement ambitieux de renouvellement de véhicules et de construction et réhabilitation de centres de secours.** Dans ce cadre, nous mobiliserons plus de **7 millions d'euros au total.** C'est un effort conséquent pour la sécurité des Samariens.

* * *

Pour terminer, *chers collègues*, nous allons agir et investir pour la culture, le sport et le tourisme. La politique du Département sera, pour ce mandat, marquée par **une offre accessible, inclusive et équilibrée sur l'ensemble du territoire.** Cette offre permettra notamment à ce que tous les lieux culturels et touristiques du Département soient ouverts, gratuitement, une fois par an à tous les Samariens.

Avec l'engagement de **Margaux Delétré**, le Conseil départemental conjuguera sa programmation culturelle avec les grandes célébrations nationales, comme en 2022 avec l'année Molière, et nous poursuivrons l'ouverture à la culture et au sport pour tous, dans les collèges, les EHPAD, ou encore les structures du handicap.

Nous accompagnerons le réseau départemental de lecture publique, en plein développement partout dans la Somme, avec la construction au cours du mandat du nouveau site de la Bibliothèque Départementale.

A deux ans d'une échéance sportive unique pour notre pays, les **Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024**, le Département amplifiera son soutien au mouvement sportif, son aide à la construction ou la rénovation d'équipements sportifs et contribuera à la promotion du sport auprès de tous les publics avec le renforcement de sa stratégie SOMME24.

Soutenir les clubs, attirer des délégations, propulser des athlètes au plus haut niveau, c'est aussi faire la promotion de notre beau territoire, notamment en matière de **tourisme** : un travail au quotidien suivi par ma collègue et binôme **Sabrina Holleville-Milhat**.

* * *

Voilà Mesdames et Messieurs, *chers collègues*, ce que nous vous proposons pour 2022. Soyons LA collectivité de proximité, LA collectivité des solutions pour répondre concrètement aux besoins de notre département et de ses habitants, pour améliorer leur vie quotidienne comme pour préparer leur avenir.

« Il ne sert à rien de dire "Nous avons fait de notre mieux". Il faut réussir à faire ce qui est nécessaire » disait Winston Churchill.

Alors soyons unis et œuvrons ensemble pour faire en sorte que chaque Samarien trouve au Département l'écoute, l'accompagnement, le soutien dont il a besoin pour avancer.

* * *

Pour conclure, je tiens à remercier les services du Département pour la qualité des documents produits par l'administration : cet exercice budgétaire témoigne d'une volonté de transparence pour offrir une meilleure lecture des actions portées par la collectivité.

Ce début de mandat a été l'occasion de nous remettre en cause dans tous les domaines des politiques que nous menons. Ce travail n'aurait pu se faire sans l'engagement des Vice-présidents et des présidents de commission qui n'ont pas ménagé leur peine.

Quel que soit les bancs que vous occupez, vous avez été tous en action pour que ces politiques soient encore plus ambitieuses. Je pense aussi aux 20 nouveaux élus qui ont eu à dompter un nouvel exercice et s'approprier les centaines de pages de documents budgétaires adressés.

Derrière ces pages, je n'oublie pas que ce sont vos échanges, vos propositions des dernières semaines, dans les différentes commissions thématiques, qui ont permis de construire et d'alimenter ce projet de mandat et d'en fixer les priorités.

Je tiens donc à vous remercier pour l'esprit constructif avec lequel notre Assemblée travaille pour faire vivre la démocratie et pour relever, au travers déjà de ce Budget Primitif 2022, les défis qui se présentent à nous.

Toutes ces mesures doivent participer au bien-vivre, au mieux vivre ensemble dans **un territoire fort, solidaire, dynamique, attractif**. C'est en tout cas l'ambition que je porte, que nous portons, pour ce beau département de la Somme.

Je vous remercie.

Conseil Départemental de la Somme
Lundi 31 janvier 2022

Session du Budget Primitif

Intervention du groupe
Gauche Démocrate Républicaine

Monsieur le Président,
Cher-e-s collègues,

Les impacts encore incertains des décisions nationales confrontées à une réalité sociale disparate doivent inviter à une analyse prudente et à un satisfecit très mesuré.

La communisation pré-électorale nous sert la reprise de la croissance et du PIB à 7 %, lorsque le même gouvernement tablait en octobre 2021 sur 4 % pour justifier les arbitrages du projet de loi de finances.

Aussi cette nouvelle perspective économique, s'il faut s'en réjouir, ne sert pas les besoins et les attentes des plus fragiles et des classes populaires.

Nous aimerions bien souscrire à cette analyse économique positive si on regarde les projections et statistiques des économistes, mais comme Winston Churchill « je ne crois aux statistiques que lorsque je les ai moi-même falsifiées ».

En d'autres termes, cela veut dire que la vie chère, les prix du fioul, de l'essence, du gaz, de l'électricité, des produits de base alimentaires, du blé, du beurre, des pâtes etc. ont considérablement augmenté et que les 7 % de croissance ne sont pas allés dans le porte monnaie de tout le monde.

Tout a augmenté et le retour du pouvoir d'achat qu'on nous vend quotidiennement en réalité, ne concerne que le portrait type d'une personne vivant seul, rémunéré au SMIC, locataire.

C'est assez mince comme portrait pour regarder avec envie l'affirmation d'un « ça va mieux pour tout le monde ».

C'est l'information donnée par le service économique des échos sur la fréquence de radio classique qu'on ne peut taxer de reprendre les scoops du journal L'Humanité !

Pas plus que Guillaume Durand, David Abiker, Guillaume Tabard, Nicolas Doze ou Franz Olivier Giesbert sont des pigistes de gauche.

Mais il semble qu'à la lecture des perspectives nationales, le Département fasse un petit pas pour décadenasser son action et donc son budget pour le soustraire de la rigueur du désendettement forcené des 6 dernières années.

Alors que le recours à l'emprunt était insuffisant pendant que les taux bas y étaient favorables.

Preuve que le recours à l'emprunt n'était pas une hérésie absolue et la crainte évoquée alors comme une probable augmentation des taux renvoie à une prudence préjudiciable pour satisfaire les besoins des samariens.

Notre collègue Jean-Jacques STOTER et nous-mêmes vous l'aurons souvent rappelé.

De fait, aujourd'hui on constate que les peurs de vos majorités successives étaient injustifiées car la BCE sans adopter officiellement une politique de contrôle de taux longs comme au Japon, mène

une politique qui s'en approche pour permettre de sécuriser le maintien de taux bas sur le long terme.

Nous disions donc, il semble que le Département fasse un petit pas pour décadenasser son action et donc son budget pour le soustraire de la rigueur du désendettement forcené des 6 dernières années.

Mais de l'analyse des masses budgétaires et des engagements nouveaux, il faut rester prudent et dissocier les effets d'annonce, des mises en chantier pratiques et immédiates.

Et si tout ne peut pas être fait tout de suite, il nous faudra le recul sur l'exécution de plusieurs exercices budgétaires pour rapprocher la sincérité des annonces avec les autorisations de programme et la mise en œuvre des crédits de paiements.

Nous l'avons dit, tout ne peut pas être fait maintenant, mais s'il est annoncé un plan collège de 80 millions sur la durée du mandat, nous constatons pour l'instant 8 millions de crédits de paiement soit 20 % des AP pour un montant de 39 millions.

C'est un début, mais à ce rythme-là, au terme du mandat, cela représentera sur cette enveloppe la réalisation de 4 collèges alors que nous disposons de 50 établissements publics qui nécessitent pour beaucoup d'entre eux des efforts importants.

Ou encore les 30 % de crédits de paiements concernant les politiques d'aménagement concerté du territoire et je m'en arrêterai là car nous souhaitions seulement rappeler que nous serions vigilants à la consommation des enveloppes et à l'efficacité des AMO.

Pour refermer cette page et la démonstration des taux d'emprunts relativement bas contrôlés par la BCE, l'hypothèse de l'emprunt pour aller plus loin dans vos annonces n'est pas si saugrenue et permettrait de donner plus de crédit à vos ambitions qui pourraient devenir nos ambitions partagées !

Il n'est pas trop tard et cela permettrait de répondre sur la durée du mandat à la remise en état de tout notre patrimoine bâtimentaire éducatif mais aussi de toutes les structures d'accueil des publics âgés et en situation de handicap qui sont plus d'une centaine ou d'en ouvrir de nouvelles.

Mais vous amorcez tout de même une remontée des investissements et c'est enfin une bonne nouvelle.

Cela aurait pu être un retour à la normale si nous n'avions pas été aussi loin du compte, car beaucoup reste à faire après des années d'immobilisme.

Car celui qui a épargné n'a pas investit et pourtant l'investissement public contribue à l'emploi et par voie de conséquence à l'amélioration de la situation économique des familles.

Dans cette période, chercher à réduire la dette publique par des politiques d'austérité aurait été catastrophique et aurait risqué de nous replonger dans un engrenage infernal.

L'investissement public c'est l'une des voies de sortie de la crise, c'est de l'emploi et mécaniquement une stabilité voire une baisse des bénéficiaires du RSA pour un impact positif sur notre Département qui atteste d'une pratique vertueuse, même si les chiffres du RSA nous invitent à la prudence car avons nous déployé toutes les actions pour aller vers ces publics si nous constatons dans le même temps avoir fragilisé la présence du département sur le territoire ?

Aussi nous pouvons néanmoins nous risquer à approuver « en partie » votre effort mais avec la prise en compte de toutes nos remarques concernant le rythme soutenu des crédits de paiement à relier aux autorisations de programmes, à notre interrogation à stimuler nos AMO et sur notre proposition de recourir à l'emprunt pour aller plus vite, plus haut plus fort, pour reprendre la devise olympique et des jeux que nous accueillerons en 2024.

Bien entendu, cela ne signifie pas que l'augmentation de l'endettement doit être sans limite, mais les taux bas actuels sont une réelle opportunité pour emprunter et financer les investissements nécessaires au développement de notre département et assurer sa principale mission, l'action sociale.

Sur ce sujet, plutôt que d'exposer nos remarques dans notre première intervention, notre collègue Guillemette QUIQEMPOIS s'y emploiera à l'entame de l'étude des rapports de la seconde commission.

Mais nous soulèvons également le faible ratio de crédits de paiements sur les autorisations d'engagements des actions de l'enfance et de la famille, en particulier les actions éducatives auprès des mineurs, 44% mais pas seulement et nous y reviendrons.

Soulevons une nouvelle fois les contraintes budgétaires imposées par l'État et de rappeler que de ce point de vue notre position est invariable.

L'État nous écoute parfois mais ne nous entend jamais.

C'est bien à l'État qu'il revient d'assumer la charge financière des compétences qu'il nous a transféré et sans recourir à ce leurre bien tristement connu de la compensation.

Après plusieurs années de bras de fer avec l'État au sujet de la taxe d'habitation et la baisse des impôts de production, il faut rappeler la perte du dernier levier fiscal du département avec le transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes pour compenser la perte de la TH.

Elle représentait une ressource dynamique et sa compensation par une fraction de TVA laisse planer le risque qu'un gouvernement décide, un jour, de réduire cette part dédiée au département, synonyme d'asphyxie financière.

Pour autant nous sommes dans l'obligation à maintenir un haut niveau de solidarité, de service et de protection des habitants et des territoires.

Et c'est le montant de la dette de l'État actualisée à plus d'1 milliard des restes à charge du RSA, de l'APA et de la PCH qui met en évidence notre colère vis-à-vis de l'État, quel qu'il soit depuis 20 ans.

La période préélectorale pourrait être le moment d'interroger l'État et les candidats sur leurs dispositions à mettre en œuvre des dispositifs pour effacer l'ardoises et financer à hauteur réelle les actions qui nous sont déléguées.

Cela pourrait aussi être le moment d'interroger l'État et les candidats sur les appels à projets de l'État au premier lieu séduisant mais séduisant seulement et de rappeler parmi les 102 propositions de l'ADF celle ci , je cite :

« Mettre un terme aux appels à projets pré formatés de l'État, véritables bombes à retardement budgétaires et les remplacer par une vraie contractualisation pluriannuelle dans les domaines où les politiques publiques de l'État et du département sont complémentaires ».

C'est une proposition que nous défendons pour en finir avec l'infantilisation des collectivités et enfin renouer avec le principe fondamental de libre administration.

Nous renouvelons enfin notre inquiétude pour s'attaquer au plus vite aux problèmes de ressources humaines, des conditions de travail, d'encadrement et de déroulement des carrières.

Nous vous avons déjà sensibilisé sur cette thématique lors du DOB.

Tout ne peut pas être raisonné en terme unique de performance car il est ici question de choix de société et de modèle social.

L'aspect quantitatif, la masse salariale ne doit pas diminuer l'aspect qualitatif par un recours à des emplois non statutaires, non permanents, moins bien rémunérés pour remplir les mêmes missions qu'un agent titulaire.

Nous sommes largement favorable à l'apprentissage qui ne doit pas devenir la règle mais un outil de formation et d'insertion avec parcimonie.

Il en va de même pour un recours aux PEC et emplois civiques qui doivent rester l'exception pour ne pas remplir les missions d'un agent titulaire.

La relance s'impose après une période d'hémorragie des effectifs.

Il y a une vraie souffrance dans des services, c'est pour cette raison qu'il y a urgence à rétablir de véritables prospectives en matière de RH, une action forte sur les conditions de travail, les recrutements, les salaires et les déroulements de carrière.

Enfin, si nous demandons à l'État toujours plus de moyens financiers, il nous répond qu'il met toujours plus de personnes.

Lorsque nous demandons au département plus de personnes, vous allez nous répondre aujourd'hui y engager toujours plus de moyens financiers.

Vous aurez compris que nous demandons plus de moyens financiers et plus de personnes si on veut souscrire au nouveau slogan du département « être toujours plus proche de vous » et pour donner un sens à la volonté d'aller vers les habitants et vers les territoires.

Dans le même esprit et pour consolider le retour à l'emploi, nous portons la proposition de pérenniser pendant 6 mois les allocations versées aux bénéficiaires qui retrouvent un emploi pour leur permettre un véritable coup de pouce.

Ces dispositifs dépendant des compétences déléguées par l'État, il nous faudrait imaginer un dispositif départemental qui prendrait le relais.

Nous reformulons notre proposition de conditionner les aides allouées à la construction et à la réhabilitation de logements sociaux au critère prioritaire d'une meilleure prise en compte des dossiers DALO que nous portons pour vite reloger les demandes de nombreuses familles que nous recevons en permanence.

Nous reformulons également une proposition déjà exposée en assemblée pour déléguer un agent de la collectivité lors de l'état des lieux d'un logement pris ou rendu par un locataire qui a bénéficié ou va bénéficier d'un FSL afin de constater l'état du logement et éviter les conflits qui opposent très souvent les bailleurs et les locataires.

Nous reformulons aussi notre proposition de conditionner nos aides économiques à l'entreprise à des critères d'égalité salariale femme-homme, une pérennisation des emplois et un recours minimal à l'intérim.

Après tout , on fixe bien des critères d'éligibilité et de suivit aux bénéficiaires du RSA, il n'y aurait rien d'incongrue d'en fixer pour les entreprises qui sollicitent l'aide départementale.

L'humain d'abord est depuis toujours une obsession qui ne nous quitte pas.

Et si vous apportez quelques espoirs nouveaux qui vont dans le bon sens, il y a urgence à faire mieux encore.

Une femme, un homme, un enfant, respecté, éduqué, accompagné, cultivé, en bonne santé, bien logé, bien rémunéré, bien accompagné, bien considéré, bien écouté sont les critères pour construire une personne épanouie.

Si pour Coluche, « l'intelligence chez l'homme, quoiqu'il en soit pourvu, il a toujours l'impression d'en avoir assez, vu que c'est avec cela qu'il juge », est-ce aussi valable d'affirmer que la solidarité chez l'homme, quoiqu'il en soit pourvu, il a toujours l'impression d'en avoir assez, vu que c'est avec ça qu'il donne !

7 % de croissance, c'est du jamais vu depuis 52 ans nous dit on et bien on veut un département qui répond aux besoins des samariens comme il ne l'a jamais fait et comme on ne l'a jamais vu depuis 52 ans !

Notre collectivité doit être encore beaucoup plus proche des habitants pour bâtir le département des jours heureux.

Discours BP 31 janvier

Mme Esra ERCAN
co-présidente du groupe "avenir solidaire et durable

Monsieur le président,

Chers collègues,

Comme il est de tradition, nous avons pris connaissance, en ce mois de janvier, du budget primitif pour la nouvelle année. Après une étude complète, il en ressort quelques signaux positifs. Votre volonté d'inflexion par rapport aux budgets passés se note sur certains aspects. Tout d'abord, une hausse globale de près de 30 millions d'euros. Après des années de serrage de vis, le robinet a été bel et bien ouvert.

Je pourrais citer, parmi les efforts consentis, une enveloppe pour la rénovation des collèges, certes modeste au regard de l'état des collèges, mais qui a le mérite d'exister. Une volonté d'améliorer les conditions des personnes en situation de handicap ou encore certains projets structurants comme Vallée de Somme, Vallée Idéale. **Tel un peintre impressionniste, Monsieur le président**, on admire ici ou là dans ce budget primitif des traits positifs, des mesures qui peuvent recevoir notre assentiment.

En revanche, contrairement aux impressionnistes du XIXe siècle, lorsque l'on regarde le budget dans sa globalité, le tableau est fouilli, rien ne se dessine. Malgré

les mesures en pointillés que l'on distingue, la structure ne fait pas sens. Où est votre Soleil Levant façon Claude Monet ? Où est votre Nuit étoilée façon Van Gogh ? **Où est votre cap, Monsieur le président ?**

Nous ne le voyons pas sur la transition écologique ! Les arbitrages sont insuffisants face à l'urgence de la situation et les défis qui nous attendent. Nous pourrions être un département exemplaire en la matière, voire même à la pointe de ce combat. Quand d'un côté vous vous félicitez d'accompagner les plus modestes dans la rénovation thermique de leur logement, ce qui devrait être la grande cause départementale pour stimuler l'activité, vous divisez par deux le budget alloué à la lutte contre la précarité énergétique. Quel triste signal vous envoyez là. Est-ce un problème de désengagement de l'Etat ? Est-ce un problème d'accompagnement des demandeurs ? Y a-t-il suffisamment de personnes pour s'en occuper dans les services ? Interrogeons-nous et, au lieu de couper dans les ressources, allons chercher ces travaux de rénovation sur le terrain. Adaptons ces mesures aux réalités. **Ce n'est pas avec une aide de quelques centaines d'euros que l'on rénove un logement.**

Communiquons sur les démarches à effectuer et clarifions nos dispositifs. On s'adresse là à des publics qui n'ont pas les moyens, ainsi que les compétences sur ce type de demande de financement.. Pourtant, ce sont eux qui en ont le plus besoin. 10, 30 ou 50% en moins sur la facture de chauffage, c'est regagner du pouvoir de vivre et c'est aussi une bonne mesure pour le climat. Aujourd'hui 1 jeune

de moins de 35 sur deux à du mal à payer sa facture énergétique, mais à côté de ces statistiques il y a des réalités qui doivent vous sembler bien éloignées au quotidien. Vous devez prendre conscience que santé et précarité énergétique sont intimement liés, nous ne comptons plus le nombre de personnes qui nous expliquent ne plus avoir les moyens de chauffer convenablement leurs logements, et qui sont des victimes de maladies respiratoires liées à l'humidité.

En plus de ce levier de la rénovation thermique, l'alimentation est un point crucial pour la transition écologique. Un département agricole comme le nôtre a tout intérêt à devenir un champion de l'agriculture durable et surtout bio. On note, encore une fois, des mesurettes, sans ambition globale pour armer l'agriculture biologique. Vous souhaitez inciter davantage les restaurants scolaires à s'inscrire dans une démarche de circuits-courts, avec des aides pouvant aller jusqu'à 30%. C'est une bonne chose, même si, soyons lucides, local ne rime pas toujours avec qualité, notamment lorsqu'il s'agit d'élevage industriel que nous savons parfaitement faire chez nous aussi. Mais comment justifiez-vous que ces bonifications soient seulement cosmétiques lorsqu'il s'agit de l'achat de denrées bio ? L'incitation à l'achat de denrée bio est plafonnée à 5%. (4000 euros), Un gestionnaire qui achète 50% de bio aura la même bonification qu'un gestionnaire qui achète, 5% de bio. La encore vous manquez d'ambition ! Alors que vous avez un levier pour soutenir une agriculture alternative, respectueuse de la planète et de ses habitants vous préférez faire plaisir à vos copains du conventionnel. Décidement la santé des samariennes et samariens, ça attendra !

Vous n'êtes pas sans savoir que le renchérissement du coût des produits alimentaires pèse sur le budget des samariennes et des samariens. Les demandes d'aides alimentaires ont augmenté de 6% en un an. Un étudiant sur deux ne mange pas à sa faim et doit sauter des repas, faute de ressources. Nous avons tous observé avec effroi les fils d'attentes interminables d'étudiants, venant demander un colis alimentaire. Ils ont été 13% supplémentaires à demander de l'aide auprès des banques alimentaires en 2021. Et quelle est la réponse du département à cette situation ? Rien absolument rien, l'enveloppe octroyée à la banque alimentaire reste inchangée. Comme si tout cela n'existait pas.

L'absence de vision est aussi criante sur le volet de l'aide à la personne. Les revalorisations salariales pour les auxiliaires de vie se limitent à celles consenties par le gouvernement dans le cadre du Ségur, sans coup de pouce supplémentaire. **Nous voulons une vraie amélioration de leurs conditions d'exercice.** Il y a quelques jours, dans le Courrier Picard, les difficultés de ces travailleuses à domicile ont encore été une nouvelle fois documentées. Parmi elles, Brigitte, obligée de faire ses tournées à vélo puis à pied, faute de pouvoir faire réparer son véhicule. Betty privée de formations aux premiers secours. Ou encore Catherine à qui on fait culpabiliser d'avoir pris quelques jours de deuil après le décès d'une personne qu'elle aidait depuis onze ans ! Un département proche des habitants c'est aussi un département humain. C'est pourquoi nous proposons un vœu pour augmenter de

manière urgente les indemnités kilométriques de ces travailleuses. Voilà ce qui serait un vrai cap, Monsieur le président.

On navigue également à vue sur l'insertion. Décréter la mise au travail et la fin de l'assistanat ne fait pas une politique sociale. Tôt ou tard vous percuterez le mur des réalités. Vous diminuez les financements pour le RSA, en vous appuyant sur une légère baisse du nombre de bénéficiaires. Mais dans une période aussi compliquée faite de chute, de bond puis de rechute de l'activité au gré vagues épidémiques et dans un contexte économique encore très incertain : combien de personnes restent sur le bord de la route ? En 2020, on estimait que plus d'un tiers des ayants droits ne demandaient pas le RSA. Ce serait, aujourd'hui, dans la Somme, l'équivalent de 6 000 personnes. Plutôt que de saper le budget concerné, il faudrait aller chercher ces gens, communiquer sur le RSA mais aussi sur les autres aides sociales.

Pars, ailleurs, une politique d'insertion est inefficace si elle n'est pas associée à des **mesures ambitieuses sur le logement et la mobilité.** Et bien sûr, il faut donner des marges de manœuvre aux travailleurs sociaux, qui doivent suivre toujours plus de dossiers, toujours plus vite. Le personnel nous alerte sur le management dur et une surabondance de tâches qui rendent irréalistes vos promesses.

Si nous reconnaissons des efforts budgétaires dans un certain nombre de domaines, il est impératif que vos exigences et le surplus de travail engendré

auprès des services se fasse par un renforcement des ressources humaines, et le maintien des compétences acquises dans les services. Par vos choix passés d'une politique suppression d'emploi : 50 emplois par an pendant 6 ans , vous avez fragilisé les services et aujourd'hui vous leurs demandez de faire toujours plus en étant toujours moins. Monsieur le président, **si vous souhaitez renverser la vapeur, il faut changer cette politique des ressources inhumaine.** Votre considération des services laisse à désirer et peut se résumer en une formule lacunaire : "l'intendance suivra".

Après la saignée dans les effectifs organisée par votre prédécesseur, notre collectivité manque désormais de bras pour réaliser les projets. Le service des routes n'y échappe pas. Des agents du centre départemental d'exploitation routier d'Abbeville rencontrés lors de la manifestation interprofessionnelle jeudi dernier nous ont alerté sur le manque de personnel. La véloroute de la Traverse du Ponthieu vient d'être rénovée et ce sera désormais à eux d'en assurer l'entretien. Mais comment bien faire le travail à effectifs constants, alors que leur secteur s'étend jusqu'à Oisemont ? Voilà un exemple de la politique salariale qui découle de vos orientations budgétaires : les agents devront en faire toujours plus, mais en restant à effectifs réduits. Et vous feignez de vous étonner du nombre d'arrêts maladie ! C'est pourtant une conséquence directe de votre management.

Monsieur le Président, pour mettre en œuvre vos ambitions vous aurez besoin d'embarquer avec vous les femmes et les hommes qui travaillent pour notre

collectivité. Vous aurez besoin d'agents formés, motivés et disponibles pour se consacrer à leur mission de service public. Alors que ce budget permet de dégager 20 millions d'euros supplémentaires d'épargne brute tout en étant en augmentation sur certains postes de dépenses, en fonctionnement comme en investissement. Pour les agents c'est "stabilisation de la masse salariale" !

Ce que nous décrivons, Monsieur le président, c'est un fossé entre vos postures ambitieuses et l'absence de structuration de votre budget primitif, qui sera par conséquent difficile à mettre concrètement en œuvre sur le terrain. Les reproches que vous avez entendus sur le fond, vous les avez déjà entendus, ici-même à plusieurs reprises. Vous vous gargarisez de tendre la main à l'opposition mais nous ne retrouvons pas nos propositions fortes et structurantes pour l'avenir des Samariennes et des Samariens dans ce budget. Tout ceci était donc de la poudre aux yeux. Vous avez réalisé ce budget sans tenir compte de nos aspirations et sans vision globale de long terme. Bref, une coquille vide, après avoir dit aux uns et aux autres ce qu'ils voulaient entendre. En somme, c'est un budget macroniste, fait de "en même temps" et de saupoudrages. Arrêtez de louvoyer. Et adoptez un changement de cap franc après les années d'austérité du mandat précédent. Sans vision claire, sans les points que nous avions soulevés, sans des équipes prêtes à mettre ces politiques en place, vous comprendrez, Monsieur le président, que vous ne nous embarquerez pas dans un tel budget.

Seul le prononcé fait foi

Budget primitif 2022 CD80 – 31/01/22
Intervention Frédéric Fauvet, Président du groupe La Somme en commun

Ce premier budget de la mandature est aussi le premier budget de nombreux collègues.
Aussi il convient d'en resituer le contexte.

Un contexte national incertain
Les départements, avec les dernières décisions de l'Etat, sont désormais fragilisés. Perte d'autonomie financière, recettes volatiles (Droits de mutation ou TVA à la baisse ou la hausse) : nous n'avons pas de prise et de pouvoir de modulation. C'est le cas également sur un certain nombre de dépenses, comme le RSA ou le médico-social. C'est une précarité grandissante et un exercice de prévision complexe.

Un contexte départemental difficile
Avec la cure d'austérité du mandat précédent, nous devons faire face à de nombreux investissements en panne et des dispositifs affaiblis :

- Un niveau faible de dépenses d'investissement comme en témoigne le non-recours à l'emprunt
- La faiblesse de notre engagement dans certaines politiques : le logement, les collèges, le retard sur le très haut-débit … qui pénalisent notre avenir.
  Cela est illustré par une sous consommation des crédits (dans certains dispositifs nous ne dépassions pas les 50 % d'engagement fin novembre !)
- Une situation sociale et éducative qui reste plus difficile qu'ailleurs.
- Des habitants de notre département qui restent plus impactés qu'ailleurs par les prélèvements fiscaux : en 2021 ce sont 337 euros par habitant alors que la moyenne nationale est de 126. Et peu ou pas d'outils de péréquation horizontaux : Hauts de seine

Ce budget primitif 2022 amène quelques signaux positifs, en affichant des efforts dont il faudra vérifier la capacité à les mettre en œuvre, tant sur les crédits de paiement que sur l'ingénierie et les fonctionnaires nécessaires :

- Les budgets consacrés au Handicap et aux personnes âgées, impactés aussi par des décisions nationales mécaniques, augmentent
- Des moyens supplémentaires sur l'enfance
- Un garrot qui se dessert sur les charges de fonctionnement et de personnel.
- Une ambition partagée pour le grand projet Vallée de Somme

  A l'aune de ces annonces, un constat s'impose : nous avions donc raison. Raison d'accompagner les publics fragiles, investir pour l'avenir nécessitent des moyens

Mais nous avons des doutes, des inquiétudes et des questions.

Ce changement de cap n'est pas complétement assumé. Le « en même temps budgétaire » ne peut exister. Il faut faire des choix. Il faut des crédits de paiement pour traduire les annonces, il faut prendre des risques pour préparer l'avenir. Le seul changement assumé semble être le remplacement du rapporteur du budget avec la disparition de Laurent Somon, témoignage d'une rupture au moins sur la forme.

Mais les chiffres sont là. Et ne traduisent pas en actes certains discours de communication.

On ne peut multiplier les AP par 4 et seulement augmenter les CP de 5,2 %. On ne peut pas prélever plus qu'ailleurs et cagnotter. On ne pas s'occuper des uns sans se préoccuper des autres. On ne peut pas annoncer, communiquer sans y mettre les véritables moyens. L'épargne brut continue à augmenter et certains crédits ne sont pas consommer.

Cela ressemble à un budget de relance mais ça n'en n'est pas un. Cela ressemble à un budget de cigale mais les fourmis restent à l'oeuvre : c'est un budget « Canada Dry » !

Nous avons des inquiétudes

- La prévision de recettes : la fraction de TVA qui nous est reversée fait l'objet d'une estimation qui nous semble basse : quel est le scénario retenu, notamment avec la croissance constatée ces dernier mois ?
- Sur la précarité grandissante du personnel départemental. Alors que les équipes souffrent, que les postes n'arrivent pas à être pourvus, il est proposé de recourir quasi exclusivement à des contrats précaires pour recruter : contractuels, apprentissage, service civique (a t'on des Tuteurs suffisamment formés et en nombre pour faire face ? Moyens humain sur l'Enfance en danger ?
  > situation des équipes
  > éloignement de nos concitoyens pour l'accès à nos dispositifs (taux de non recours) : dématérialisation excessive ?
- La situation patrimoniale de nos collèges : 80 m€ sur le mandat, seulement 40 m€ en AP et déjà + de +20 m€ pour un seul collège. Cela est notoirement insuffisant pour entretenir, rénover, réhabiliter nos 50 collège publics
- De nouvelles AP se font jour et il nous faut peut-être une vision d'ensemble afin de faire des choix : l'exemple des 2,5 m€ consacrés au projet d'archives de la BNF nous questionne sur son impact en direction de nos concitoyens et au regard de la situation patrimoniale de la Bibliothèque départementale de la Somme
- Les politiques d'insertion sont en panne : nous devrions profiter de la possible stagnation du nombre de bénéficiaires du RSA pour innover, expérimenter et sortir de l'ornière des personnes qui restent, dans notre département plus qu'ailleurs, plus longtemps au RSA (et aussi critères FSL, baisse FAGE, pas d'augmentation de l'aide alimentaire …)
- Nous nous interrogeons sur les déséquilibres des modes d'intervention en direction des Personnes Agées, et aussi de l'évolution et du poids du secteur lucratif (actualité ORPEA) : nous avons besoin de places en établissement public ou non lucratif avec des tarifs accessibles aux moins fortunés

Nous avons des regrets

- Une baisse importante sur les crédits de fonctionnement de la politique Tourisme
- Une diminution sur le soutien à la Culture et à la langue picarde, au moment où l'enseignement du Picard est officiellement reconnu à l'Education Nationale
- Absence d'intervention sur les dispositifs de la Politique de la ville

- Pas de hausse sur le Budget participatif alors que nos concitoyens plébiscitent ces nouveaux outils
- Nous sommes inquiets de l'offre sanitaire dans notre département : manque de médecins, petits hôpitaux en difficulté, déserts ruraux … et pas de réponse ou de proposition forte dans ce budget
- Pas ou peu d'ambition sur la Transition écologique : c'est une responsabilité partagée et le Département doit jouer un rôle plus important, notamment sur les politiques en direction de l'agriculture, des mobilités ou du logement. C'est une véritable déception de ce point de vue au regard des enjeux primordiaux pour notre avenir commun

Nous avons des contributions et des propositions

Nous vous avons dès le mois de novembre construit et soumis plusieurs propositions fortes, dans le perspective du Congrès des départements. Nous réitérons et complétons ces propositions :

- Une intervention forte sur les plus jeunes de nos concitoyens, exclus notamment du bénéfice du RSA. Une allocation, un droit nouveau nous semble indispensable
- Desserrer les critères d'accès au Fonds de Solidarité Logement : FSL
- Multiplier au moins par 2 le nombre de logements engagés dans des travaux de rénovation thermique, surtout pour les publics les plus fragiles
- Mobiliser les Etablissements médico-sociaux pour améliorer la couverture sanitaire dans notre département.
- Une intervention plus soutenue sur la Petite Enfance : soutien accru à l'investissement sur les équipements, et sur le fonctionnement des crêches et RAM
- Expérimenter les initiatives innovantes en direction des bénéficiaires du RSA comme les Territoires Zéro Chômeurs ou les Entreprises à But d'Emploi (EBE)
- De véritables parcours artistiques et de loisirs pour les jeunes de l'ASE
- Un plan Marshall pour la rénovation de nos collèges : Ce n'est pas 3 ou 4 collèges sur lesquels il faut intervenir mais , notamment avec le retard pris, quasiment 2 ou 3 par an …
- Mise à disposition dans les Maisons des ados et les collèges de kits gratuits pour lutter contre la précarité menstruelle des jeunes filles
- Il faut renforcer l'Economie circulaire en réservant par exemple des capacités foncières pour les productions agricoles locales vertueuses
- Face au retour de l'inflation et à l'augmentation des coûts de l'énergie et des carburants, nous vous proposons de mettre en place des aides d'urgence pour nos publics et nos intervenants (vœu sur le barême kilométrique des AVS par ex).

La situation d'un grand nombre de concitoyens en difficulté, la situation héritée du précédent mandat, la nécessité d'investir et de préparer l'avenir nécessitent des choix. Pas des hésitations mais de l'ambition. Les crises sanitaires et climatiques demandent de l'anticipation et pas seulement de la gestion.

Budget Primitif 2022
Discours prononcé par Valérie DEVAUX
Conseillère départementale du canton d'Amiens-6
Co-présidente du groupe « Unis pour la Somme »
*****

Monsieur le Président, *Cher Stéphane,*
Monsieur le Sénateur, *Cher Laurent,*
Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux, *Chers Collègues,*
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

Si le budget primitif est le **temps fort** de notre assemblée, celui-ci revêt un caractère particulier : il est le premier de la nouvelle mandature, dans un contexte de crise sanitaire qui ne cesse d'impacter l'ensemble de nos concitoyens.

Avant tout, permettez-moi au nom de la majorité départementale «*Unis pour la Somme*» que j'ai le plaisir de co-présider avec Margaux Delétré, **de saluer**, l'ensemble des «acteurs du quotidien» qui oeuvrent chaque jour, **pour les autres avec bienveillance**.

Qu'ils soient du secteur de la santé, du social, de l'insertion ou d'autres, ils ont pu compter sur le **soutien sans faille de notre département**, qui a su agir pour le bien de tous.

Sans oublier, **nos agents départementaux et les services de notre administration** pour leur travail exemplaire. Je tiens à les remercier ici devant vous. Merci à vous tous pour votre implication sur le terrain et toujours au service de tous les Samariens.

J'en profite pour leur adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022 dans l'espoir de sortir au plus vite de la Covid19.

Agir et investir : comme l'a exposé Monsieur le Président, Stéphane Haussoullier, ce budget primitif repose sur des principes fondateurs, qui impulseront les actions des prochains mois, mais aussi **les grandes orientations des années à venir**.

Mes chers collègues, malgré la baisse des dotations de l'Etat et de certaines recettes, notre gestion budgétaire rigoureuse ces dernières années nous permet aujourd'hui de voter **un budget des plus ambitieux** : Ce sont plus de 120 millions d'euros d'investissement qui financeront de **nombreuses actions fortes d'un département présent pour transformer le territoire**.

Parce que nous croyons en notre jeunesse, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence, nous voulons lui permettre de s'accomplir pleinement sur notre territoire : en plus des divers réaménagements entrepris cet été, sur la durée du mandat ce sont 80 millions d'euros qui seront investis pour rénover les collèges: 20 millions d'euros supplémentaire !

Aussi nous renforcerons la politique de protection de l'enfance, en **augmentant d'un million d'euros les moyens dédiés à la prévention** et en construisant des lieux de vie, plus inclusifs et individualisés.

Un montant jamais vu, qui marque nos ambitions et les valeurs d'un département présent pour ceux qui en ont besoin.

Monsieur le Président, en faisant du **Handicap une GRANDE cause départementale**, vous faites honneur aux principes d'une société plus égalitaire et fraternelle. Au passage, il me semble utile de rappeler à certains que « *la différence n'exclut pas la compétence* ».

Nous, les élus « *Unis pour la Somme* » accompagnerons ce grand défi par une politique qui change le regard extérieur sur le handicap et améliore le quotidien :

- par la création d'une aide pour favoriser l'habitat inclusif
- par le développement des solutions de répit pour les aidants à domicile
- par de nouveaux dispositifs d'accès au sport, à la culture et à la citoyenneté, mais également par la mise en place des filières de formation adaptées, pour les personnes en situation de handicap.

Des mesures concrètes, donc, qui permettent à tous, de vivre ici, dans notre département de la Somme, où chacun aura sa place malgré sa singularité.

Oui, mes chers collègues, nos valeurs se traduisent concrètement par des politiques ambitieuses et volontaristes en faveur de ceux, qui vivent dans des conditions difficiles. En ce temps de crise, qui a démontré notre vulnérabilité, nous devons constamment **nous adapter et nous surpasser** !

En préambule, j'ai salué l'engagement des « acteurs du quotidien ». Ce ne sont pas que des promesses : **Nous irons encore plus loin !** Avec 10 millions d'euros supplémentaires mobilisés, pour l'augmentation des salaires des auxiliaires de vie et du personnel du secteur médico-social sans oublier l'augmentation du tarif horaire de l'APA en mode prestataire.

Oui, c'est vrai mes chers collègues, nous croyons en l'insertion et en l'émancipation par le travail : avec plus de 135 millions d'euros consacrés, nous renforcerons l'accompagnement des allocataires du RSA, *qui ont des droits et aussi des devoirs* ! Nous leur proposerons des parcours plus adaptés et mieux ciblés afin de répondre aux besoins de nos entreprises,

Nous pérenniserons aussi les dispositifs pour soutenir toutes les forces vives de notre territoire.
Elles peuvent compter sur nous, comme nous comptons sur leur résilience.

Monsieur le Président, vous l'avez exprimé lors de votre discours, **les élus du groupe de la majorité « *Unis avec la Somme* » se sont pleinement engagés pour améliorer le quotidien de nos habitants**. L'inflation constatée impacte directement le pouvoir d'achat. Nous renforcerons ainsi **concrètement** celui des foyers samariens.

Vous l'aurez compris, notre majorité entend jouer pleinement "son rôle d'amortisseur social et propulser les énergies." **Nous avons confiance et croyons en l'avenir : Oui, ce budget est à la hauteur des grands défis de demain !**

Croire en l'avenir, c'est mieux le préparer aux différentes transitions. *Mobilités douces, développement des espaces naturels sensibles, promotion des produits locaux, soutiens aux pratiques agricoles vertueuses et innovantes*… Plus qu'un département qui comprend les défis environnementaux, **nous souhaitons agir, concrètement pour préserver notre patrimoine naturel**.

Croire en l'avenir, c'est aussi transformer durablement notre territoire : Le canal Seine-Nord Europe, la liaison Roissy-Picardie, la fibre optique pour tous d'ici 2024, Vallée de Somme, Vallée Idéale, la stratégie Somme 24 **: tous ces grands projets structurants posent les conditions d'un « vivre autrement " , ensemble !**

Mais, permettez-moi d'insister sur la formidable opportunité que seront les JO de 2024. Terre de Jeux, notre département s'engagera pleinement comme acteur de ce magnifique événement. Territoire d'excellences sportives, nous engagerons de nombreuses actions pour promouvoir le sport et les valeurs de l'olympisme, mais aussi développer le sport santé et le sport pour tous.

Bref, faire rayonner la Somme à travers les valeurs universelle de l'olympisme.

Des projets qui permettront à chaque Samarien de vivre mieux sur notre territoire. **Et d'en être fier !**

Mes chers collègues, vivre mieux sur notre territoire, c'est aussi se sentir pleinement en sécurité : c'est tout l'enjeu de la nouvelle politique d'aide aux communes et intercommunalités.
Nous croyons en un service public efficace. Nous croyons en l'action politique concrète au service de l'intérêt général. **Nous continuerons de faire de ce mandat celui de l'écoute et de la proximité**.

Monsieur le Président,
Monsieur le Sénateur,
Mesdames et Messieurs les vice-présidents,
Mes chers collègues,

Agir et investir. De par sa rigueur et son ambition en termes d'investissements, ce budget primitif est à la hauteur des nombreux enjeux et défis de notre territoire.

Il permet aujourd'hui de financer de nombreux dispositifs, tout en préparant l'avenir pour notre jeunesse.

Il intensifie notre politique de solidarité autour de l'insertion, le retour à l'emploi, l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

Il permet d'accompagner au mieux l'aménagement durable du territoire et prépare aux différentes transitions d'un département de son temps. Il renforce le rayonnement et améliore concrètement le quotidien de tous les Samariennes et Samariens.

Un budget qui croit en **l'avenir** et le prépare autour de l'attractivité, de la proximité et du bien vivre pour tous, piliers d'une nouvelle mandature que nous souhaitons incarner au plus près des préoccupations des Samariens.

Un budget primitif que nous voterons à l'unanimité avec enthousiasme et détermination.

Monsieur le Président, en tant que co-présidente du groupe « Unis pour la Somme », vous pouvez compter sur les élus de la majorité départementale et sur **notre engagement le plus total**. Nous sommes prêts à porter **haut et fort**, notre politique ambitieuse pour tous les Samariennes et Samariens !

Je vous remercie.